



Essen'Ciel : le contrat obsèques pour préserver vos proches



Anticipez et financez vos obsèques, dès maintenant



Bénéficiez d'un accompagnement pour vous organiser



Offrez une assistance à vos proches, le moment venu

Allez plus loin, si vous le souhaitez, en faisant appel à un prestataire funéraire de votre choix, pour le respect de vos dernières volontés.

Pourquoi adhérer à un contrat obsèques?

Un contrat obsèques vous permet de soulager vos proches, d'éviter les éventuelles tensions et de jouer un rôle actif dans lapréparation de votre fin de vie.

Essen'Ciel n'est pas un contrat d'épargne.

Face à l'incertitude sur la date de son décès, Essen'Ciel répond au besoin d'être rassuré sur la préparation et le financement des frais d'obsèques.

Vous êtes assuré que le capital choisi à l'adhésion est versé au décès :

- En cas d'accident : dès la prise d'effet des garanties
- En cas de décès non accidentel : s'il survient après la première année de l'adhésion.

Essen'Ciel, une assurance obsèques pensée pour vous

Comment ça marche?



Adhérez à Essen'Ciel entre vos

50 et 85 ans



Choisissez un capital entre

2 000 et 10 000 €

pour financer vos obsèques



Le moment venu

Le capital

est versé à la personne ou l'entreprise de pompes funèbres qui a pris en charge vos obsèques.

- A défaut ou s'il est supérieur au montant de la facture, le solde éventuel sera versé au(x) bénéficiaire(s) que vous aurez choisi(s).
- S'il est inférieur au montant de la facture, c'est-à-dire insuffisant pour couvrir le coût des obsèques, il subsistera un reste à charge.

Attention, en fonction du capital que vous choisirez, la somme versée pourrait ne couvrir que partiellement le montant des funérailles.



Le capital est versé sous

48 h⁽¹⁾

à réception des justificatifs par AXA

Pour vous accompagner, vous et vos proches

Dès maintenant



Des réponses à vos questions

- Les choix à faire : enterrement ou crémation, lieu, modalités de la cérémonie...
- Les démarches: organismes à prévenir, testament...
- Les réglementations en vigueur : transport, emplacement...



Des informations sur l'héritage, la succession et la fiscalité en cas de décès

- Comment protéger votre conjoint
- En cas de famille recomposée, vos devoirs et obligations
- Quelle fiscalité en cas de revente d'un bien hérité...



Au moment venu

Rapatriement

à hauteur de **3 600 €**, en France ou à l'étranger⁽¹⁾

- Rapatriement du défunt
- Retour des proches voyageant avec lui
- Présence d'un proche, si nécessaire, pour les formalités.



Des services pour vos proches

- Garde des petits enfants de moins **de 15 ans** à hauteur de 600 € TTC
- Aide à domicile (ménage, rangement, accompagnement au 1^{er} tri des affaires) à hauteur de 250 € TTC
- Transfert jusqu'à 2 animaux domestiques dans une pension ou chez un proche à hauteur de 250 € TTC.





Soutien psychologique

Pour vos proches, à hauteur de 3 rendez vous téléphoniques, pendant 6 mois après le décès.



Accompagnement social

3 évaluations par téléphone de la situation par un(e) Assistant(e) Social(e) qui aidera à organiser les démarches auprès des organismes appropriés.



Bon à savoir

En France métropolitaine, le coût moyen des obsèques se situe entre 3 013 €⁽²⁾ et 7 175 €⁽²⁾ selon les régions (hors frais annexes, tels que fleurs, plaques, faire parts, insertions presse...).

Si vous souhaitez une inhumation à l'étranger, ajoutez le surcoût du transport au montant du capital souscrit. Exemple : pour le Maghreb le surcoût du transport est d'environ 3 500 €⁽³⁾.

Bon à savoir

Pour avertir vos proches de l'existence de ce contrat, des cartes contact sont mises à votre disposition.

Ils peuvent aussi consulter www.agira.asso.fr, pour savoir s'ils sont bénéficiaires d'un contrat obsèques.

Selon les clauses et conditions contractuelles

- (1) Pour les séjours jusqu'à 90 jours et si le décès a lieu à plus de 30 km du domicile.
- (2) Sources : OGF (Dont PFG, Roblot, Henri de Borniol, Dignité funéraire) S.A. au capital de 40 904 385 € Siège social : 31, rue de Cambrai, 75946 Paris Cedex 19 -RCS Paris 542 076 799 - Habilitation Funéraire Préfectorale Paris N° 18 75 0001 - tarif au 1er janvier 2021
- (3) Estimation 2021 AXA Assistance sur la base de devis de transporteurs aériens. Coût comprenant : tarif du fret aérien pour un acheminement au départ de Paris, 150 kg hors taxes d'aéroport ; l'organisation et les services ; cercueil international ; transport à l'aéroport de départ.





Compensation de tout ou partie de l'inflation des frais d'obsèques

Revalorisation garantie annuelle de 1% du capital décès, sans frais de gestion en plus de la participation aux bénéfices, sans aucune augmentation des cotisations et ce, pendant toute la durée du contrat.

Remise de 10 %

sur l'ensemble des cotisations de vos contrats Essen'Ciel, si vous adhérez en couple.

Aucun questionnaire médical

n'est demandé pour adhérer au contrat Essen'Ciel. Le décès non accidentel est couvert uniquement s'il survient après la première année d'adhésion. La couverture est immédiate pour le décès accidentel, dès prise d'effet des garanties.

Cotisations fixes

déterminées dès l'adhésion, qui n'évolueront pas avec votre âge.

Essen'Ciel étant un contrat obsèques, selon le profil de l'adhérent, le cumul des cotisations versées peut, dans la durée, dépasser le montant du capital garanti.

Pourquoi cette offre est citoyenne?

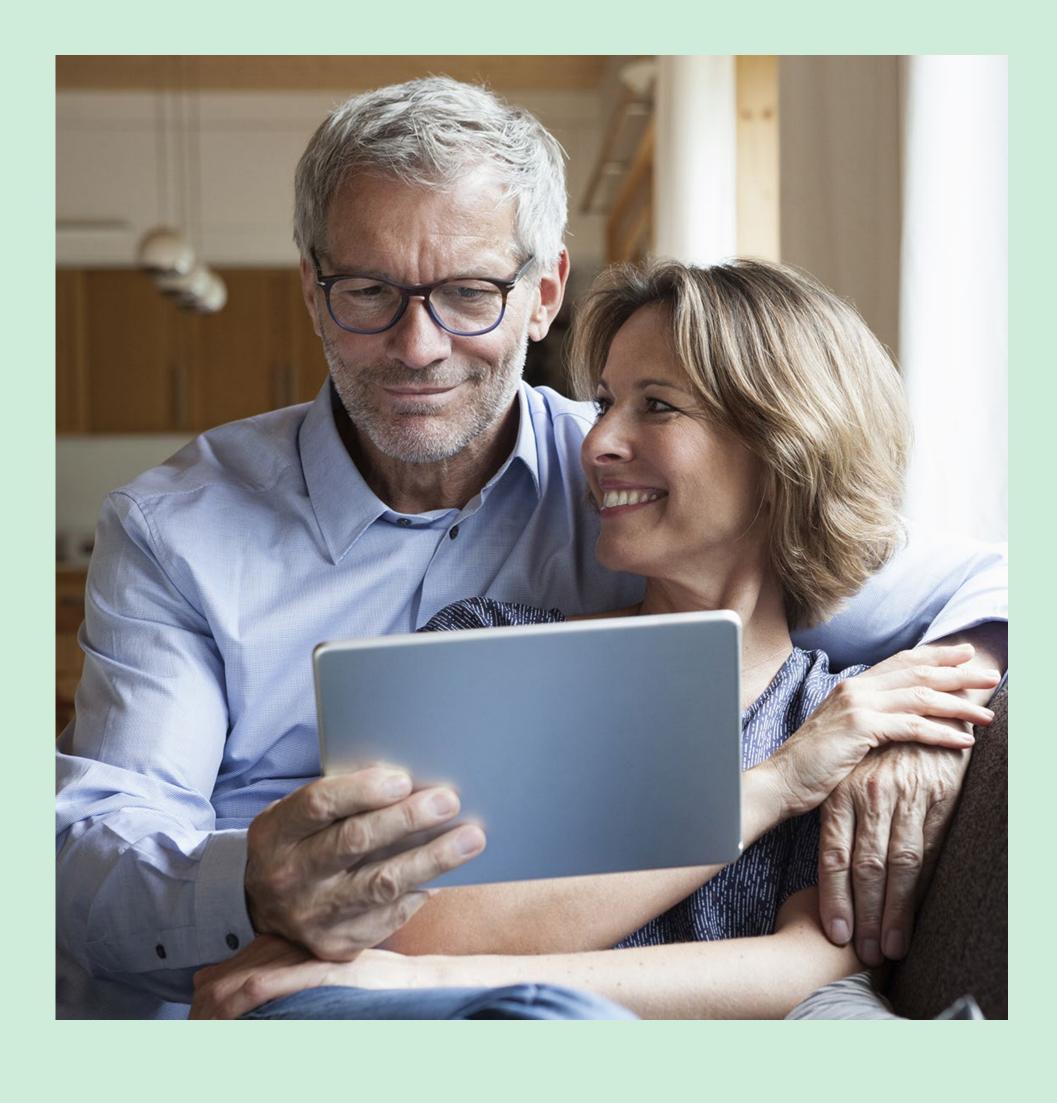
Parce qu'elle est gage de confiance, de prévention et de pédagogie.

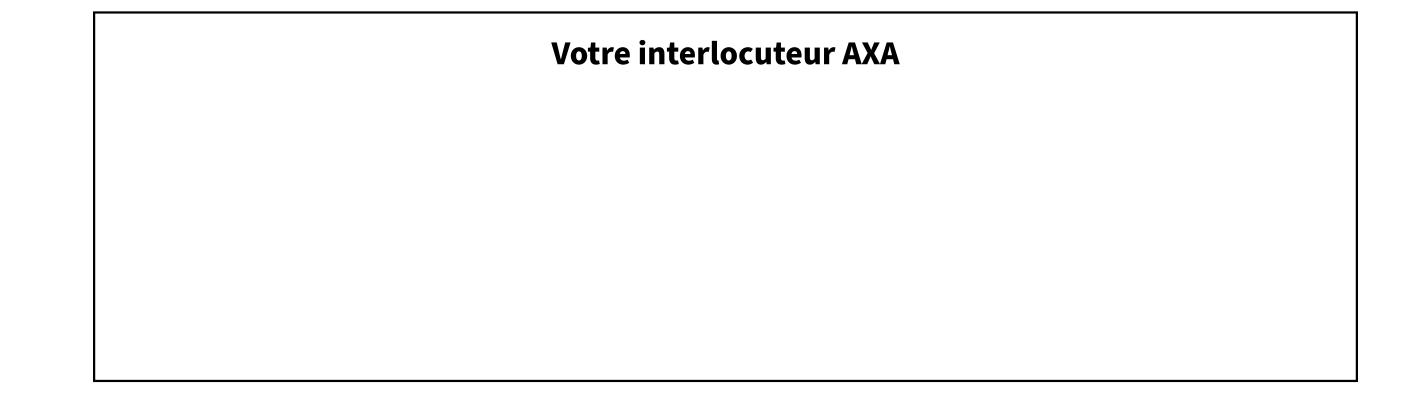
3 préceptes solidaires que nous tenons à appliquer pour vous sur ce contrat.

Vous avez notamment été nombreux à vous exprimer sur le sujet du décès sur notre site de co-création MonAssuranceCitoyenne.com.

En réponse, nous avons créé le guide « Le décès, osons en parler » (à retrouver sur votre Espace Client) pour vous aider à mieux concevoir cette étape de nos vies.

Car vous accompagner quoiqu'il arrive, c'est aussi ça être une assurance citoyenne.







Retrouvez l'ensemble de vos services en ligne sur axa.fr

AXA vous répond sur :









CONFIANCE, PRÉVENTION, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ:

avec AXA, faites le choix d'une entreprise engagée. Nos offres citoyennes contribuent au respect de la planète, de tous et de chacun. Toutes nos actions concrètes sont à découvrir sur axa.fr

Votre Association ANPERE

Avec ce contrat, vous adhérez à une association d'assurés pour:

- + Être représenté auprès d'AXA dans le respect de vos intérêts
- + Mieux comprendre l'assurance-vie et son environnement
- + Bénéficier d'informations régulières et de services dédiés

Connectez vous sur:

anpere.fr

